



الاتحادية الجزائرية للشطرنج

Fédération Algérienne Des Echecs
ALGERIAN CHESS FEDERATION

**PROCES-VERBAL N° 02
DE REUNION DU BUREAU FEDERAL
VENDREDI 08 MARS 2013**

Réunion du Bureau Fédéral n°2

Date : Vendredi 08 mars 2013

Lieu : siège de la Fédération.

L'an deux mil treize, le vendredi huit mars à 09 heures, s'est tenue au siège de la Fédération, la deuxième réunion du Bureau Fédéral en présence de :

MM : ZERDALI	Samir	Président
DJABALLAH	Farouk	1 ^{er} Vice Président
OURZEDDINE	Abdellah	2 ^{ème} Vice Président
GHAFOUL	Omar	Membre
BENYAMINA	Ali	Membre
ABBOU	Jughurta	Membre
KHALFALLAH	Omar Badreddine	Membre
OUSSEDIK	Taleb	Membre
BELAID	Abderrahmane	S.G
BENHADI	Aziz Madani	D.T.N.
IBBOU	Sid Ali	D.O.S.
BOUZIDA	M'Hamed	Directeur Formation

Ordre du jour :

- 1- Adoption du P.V de réunion du 22 mars 2013.
- 2- Compte rendu et évaluation des activités de la Fédération.
 - Compétitions nationales et internationales.
 - Tournois (ligues et associations).
- 3 – situation du personnel administratif et technique.
- 4 – Divers.

Mr ABBOU demanda de rajouter un point relatif à l'étude du courrier départ et arrivée.

1 – Adoption du PV de la réunion du 22 février 2013.

Le procès verbal tel que présenté comporte quelques omissions. Il y a lieu de le compléter afin de rapporter fidèlement les débats et décisions du Bureau. A rajouter :

- Contribution à l'Open International de Sidi Bel abbés : 100.000,00 DA
 - Date du Zonal Africain Zone 4.1 du 28 mars au 05 avril 2013. Nouakchott Mauritanie.
 - Zonal Africain : autoriser la participation de deux athlètes filles et deux athlètes garçons supplémentaires (frais de transport et de séjour à leur charge).
 - Divers : point a : ouverture des candidatures pour les postes techniques et « administratifs ».
- corriger les fautes d'orthographe
Le procès verbal est adopté avec les rectifications ci-dessus.

2 – Compte rendu et évaluation des activités de la Fédération :

a) Compétitions nationales :

½ finale des jeunes – 14 ans, -16 ans, -18 ans à l'auberge de jeunes melbou à Bejaia du 20 au 24 mars 2013.

Directeur de tournoi : Mr DJABALLAH Farouk

Arbitre principal : Mr OUARET Fetsah

½ finale des jeunes – 8 ans – 10 ans, - 12 ans à Alger

Période du 1er au 04 mai 2013.

½ finale toutes catégories du 26 mars au 1^{er} avril 2013 à Oran.

Sont qualifiés d'office à la finale :

- Les 05 athlètes de l'équipe nationale.
- Le vainqueur de la coupe d'Algérie.
- Les 07 premiers de la ½ finale.
- RIZOUK Aimen GMI

Les filles sont autorisées à participer à la ½ finale toutes catégories.

Directeur du tournoi : Mr GHAFLOUL Omar.

Arbitre principal : Mr BENDELLAL Djelloul.

Les Ligues organisatrices doivent communiquer les frais d'hébergement au niveau des maisons de jeunes.

Mr OUSSEDIK signale qu'il y a lieu d'assurer la couverture médicale des compétitions en saisissant les services sanitaires de la Wilaya.

Championnat d'Algérie par équipes des moins de 14 ans :

Période : du 02 au 06 avril 2013

Lieu : Ain Tagourait Wilaya de Tipaza.

Arbitre principal : ANNOUN Nacereddine.

Championnat National Féminin :

Date et lieu à déterminer. (finale directe)

Open international de Sidi Bel Abbes !

Cette compétition placée sous le signe de la célébration du 50^{ème} Anniversaire de l'indépendance est soutenue par le budget déconcentré du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

La Fédération contribuera par la prise en charge du premier prix d'un montant de 60.000,00 DA.

La Fédération sera représentée à la cérémonie de clôture par le Président.

b) Compétitions internationales :

Championnat d'Afrique Zone 4.1

Nouakchott (Mauritanie) du 28 mars au 05 avril 2013.

Athlètes retenus suite au classement du championnat national.

Dames : HAMZA amira – ABDI Zineb Dina – LATRECHE Khadidja.

Hommes : OUSSEDIK Mahfoud – HADDOUCHE Mohamed – NASSR Ali.

Entraîneurs : pour les filles Mr YAHIAOUI Abderrahmane

Pour les garçons Mr SEBIH Kamel (celui-ci sera consulté par le Président et le DTN pour le poste d'entraîneur national garçons.

Suppléant : Mr BENHADI Aziz Madani.

Chef de délégation: Mr KHELFALLAH Omar Badreddine.

Un stage précompétitif de trois jours pour l'ensemble des athlètes est prévu au centre de préparation Ghermoul Alger.

Championnat du Monde Scolaire Echecs :

Le DTN est chargé de contacter la Fédération des Sports Scolaires pour une éventuelle participation de nos meilleurs athlètes.

3- Situation du personnel administratif et technique :

Le Président informa les membres de son entrevue le jeudi 07 mars avec Mr DJERRAOUI, Directeur central au Ministère de la Jeunesse et des Sports qui l'a instruit sur les dispositions prises par sa direction en gardant le personnel administratif et technique en poste, en attendant les réunions bilatérales avec l'ensemble des Fédérations qui auront pour thèmes, la situation du personnel, le plan d'actions quadriennal, le plan d'actions annuel et son évaluation financière. Une note a été transmise en ce sens à toutes les Fédérations. A ce titre, une note circulaire a été transmise par les services de la Direction Générale des Sports pour le maintien du personnel technique et administratif jusqu'aux prochaines discussions bilatérales.

Les candidatures reçues à la Fédération sont au nombre de sept :

1 – Me SEBIH Kamel au poste d'entraîneur national dames.

2 – OULD ROUIS Hakim pour la Direction des jeunes talents ou la formation.

3 – ARAB Adlane pour le poste d'entraîneur des jeunes.

4 – BOUSMAHA Abderrahmane pour les jeunes de niveau.

5 – BAALI Abdelaziz pour la gestion du site fédéral.

6 – HAMLAOUI Youcef pour la gestion du site fédéral.

7 – NESLA Adnane pour la direction de l'arbitrage.

Le Bureau Fédéral, compte tenu des informations données par le président, prolonge la période de dépôt de candidature d'une semaine à compter du Vendredi 8 février 2013

4 – Divers :

a) Collège Technique National :

Le bureau Fédéral retient le principe de déterminer les thèmes à retenir pour le collège technique national.

b) Remise des plans d'actions des commissions.

Mr ABBOU, Président de la commission « Echecs par correspondance et sur internet » a remis le plan d'actions de sa commission.

c) Compléments des indemnités mensuelles.

Le Bureau Fédéral décide d'accorder les indemnités mensuelles du mois de février au personnel technique et administratif conformément aux montants contenus dans le procès verbal de passation de consignes du 21 février 2013.

d) Indemnités mensuelles :

Le Bureau Fédéral décide des indemnités mensuelles pour le personnel permanent à partir du mois de mars 2013 :

e) Frais de déplacement :

Les frais de déplacement des membres de la Fédération en mission sont calculés comme suit :

Pour les réunions du Bureau Fédéral, Assemblées Générales et commission :

1 – par avion : billet Fédération plus 4 x 600 DA (frais taxi aéroport aller et retour).

2 – par route : 5,00 DA au kilomètre plus un repas (500,00 DA) à l'aller et au retour.

Pour les missions en dehors des réunions, les membres chargés de mission, percevront en sus :

Pour les membres non permanents : 1.000,00 DA comme frais de mission par jour avec un maximum de 07 jours.

Pour les membres permanents de la Fédération 500,00 DA comme frais de mission par jour avec un maximum de 07 jours.

f) Rating officiel :

Mr NESLA Adnane est désigné pour prendre en charge le rating officiel.

g) Délégué de la FADE auprès de la FIDE:

Le Bureau Fédéral donne son accord pour la désignation de Mr MAAZOUZ Lakhdar en qualité de délégué de la Fédération auprès de la Fédération Internationale des Echecs.

h) Cumul :

Les membres du Bureau Fédéral charge le Président d'intervenir auprès des services du Ministère pour obtenir des dérogations pour le cumul compte tenu des spécificités de la discipline.

i) Communication :

Le Bureau Fédéral donne son accord pour l'acquisition de quatre puces de téléphones pour, le Président, le secrétariat général, la direction technique nationale et La direction de l'organisation sportive.

j) Dépenses obligatoires :

Le Bureau Fédéral autorise le Président à régler toutes les dépenses afférentes aux charges (électricité téléphone, assurance, eau, commissaire aux comptes, fourniture de bureau).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 13H45.

Le Secrétaire de Séance

Le Président